

# Newsletter commission médicale

## Année 2018-2019

---

### 1. Documents pédagogiques

La commission médicale a élaboré un nouveau document d'information : plaquette "la nutrition en aikido".

Celle-ci a été mise en ligne sur le site de la FFAAA, avec les autres documents de la commission médicale, et notamment les autres plaquettes (Le genou en aikido, L'épaule en aikido, Aïkido et grossesse) : <https://www.aikido.com.fr/ressourcesmenu/ressources/>.

### 2. Certificat médical

Une nouvelle version de la note d'information accompagnant le certificat médical a été élaborée pour la rentrée 2018-2019 : elle comporte notamment la mention du classement de la discipline en dynamique forte suite à l'expérience bioénergétique.

### 3. Relations avec la commission médicale de la FFAB

**Des contacts réguliers entre les médecins fédéraux FFAAA et FFAB se poursuivent dans un esprit d'échange très constructif.**

### 4. Communication : article publié dans Aïkimag

Janvier 2019 : "Sauriez-vous sauver un pratiquant, une pratiquante, sur les tatamis ?".

Cet article rappelle notamment l'importance pour tous de se former aux gestes d'urgence et de connaître la chaîne des soins.

## 5. Participation aux stages enseignants

Pour la première fois, la commission médicale a pu participer aux deux stages nationaux de formation des enseignants :

- La Baule en novembre 2018
  - o Données sur les accidents
- Mèze en avril 2019
  - o Les lombalgies
  - o Les gestes qui sauvent.

## 6. Déclarations d'accidents

### Fiches déclaratives :

Vous êtes plus nombreux à nous envoyer les déclarations d'accidents, et nous vous remercions de votre collaboration.

Nous rappelons l'adresse à laquelle les envoyer : [medecin.federal@aikido.com.fr](mailto:medecin.federal@aikido.com.fr).

### Relations avec notre assureur (AXA) :

Le représentant d'AXA nous a transmis en août 2018 leur fichier des accidents (complètement anonymisé). Des données statistiques sur les accidents ont donc été obtenues et transmises au Comité Directeur et au CTN.

Ces données sont disponibles sur simple demande au Médecin Fédéral :

[medecin.federal@aikido.com.fr](mailto:medecin.federal@aikido.com.fr).

## 7. Mise en place d'un projet d'évaluation de la perte hydrique lors de la pratique

Ce projet a rencontré un grand intérêt de la part de tous.

Il a été mis en place pour la première fois lors des passages de juin 2019, et sera reconduit pour la saison prochaine de façon à avoir un nombre suffisant de données pour pouvoir tirer des enseignements.

